



COMMUNE DE MIALLET – DORDOGNE

COMPTE-RENDU – SEANCE du Conseil municipal 20 décembre 2024

Présents : D. MARCETEAU, C. GROS, P. MARCETEAU, H. SEEGER, JC. GRANET, Y. DELOMPRE, E. MICHIELS

Absents : Y. DUGAS, C. de RIVASSON (pouvoir à C. GROS), V. MONDARY (pouvoir à D. MARCETEAU), E. SOL-EVRARD, S. ARCHAMBAULT, MP REDON

Secrétaire : Yann DELOMPRE

1. Approbation des pv des séances précédentes

- Séance du 08 novembre 2024 : le pv est adopté à l'unanimité.
- Séance du 05 décembre 2024 (conseil extraordinaire) : le pv est adopté à l'unanimité.

2. Ressources humaines

- Contrat d'assurance du personnel CNP : Il s'agit de renouveler l'adhésion au contrat d'assurance. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG24 : Là encore, il s'agit de renouvellement à l'adhésion au service proposé par le CDG24. Le Conseil accepte à l'unanimité.

3. Finances

Information est donnée sur un virement entre chapitres en section de fonctionnement dépenses (annulant et remplaçant le virement présenté en information le 8 novembre).

Augmentation de dépenses réelles	
C/ 61358 –Services ext- locations mob. -autres	6 000,00
Réduction de dépenses réelles	
C/6817-Dotat. dépréc. actifs circulants	-6 000,00
Total	0,00

4. Communauté de communes

- Convention ADS pour unification du service : Il est rappelé que la Communauté de Communes Périgord Limousin gère le service instructeur ADS (instruction des documents d'urbanisme). Le périmètre d'intervention ayant évolué avec l'accompagnement de la Communauté de communes Périgord Nontronnais ainsi que la Communauté de communes Dronne et Belle. Il est proposé au Conseil d'adhérer à ce nouveau service unifié et d'autoriser Madame Maire à signer cette nouvelle convention. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- Rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes : ce document a déjà été présenté lors d'une précédente séance, et pour lequel il avait été noté des erreurs, le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de s'abstenir sur ce rapport.

- Convention partenariale de territoire en matière de veille foncière : Il est exposé que ce protocole, dans le cadre de la convention de partenariat en matière de veille foncière, entre l'ATD, la Safer, l'UDM 24, la Communauté de Communes Périgord Limousin et relatif à l'accès aux données doit être signé par les communes de la communauté de communes afin de pouvoir y accéder via PériGéo. Le Conseil approuve la proposition à l'unanimité.

5. Projet Habitat Partagé

- Il est proposé de reporter l'échange sur la pré-étude ATD, celle-ci contenant des erreurs. La proposition est adoptée à l'unanimité.
- En ce qui concerne le phasage de l'opération, le Conseil est informé du durcissement des règles de demandes de subvention de l'Etat (DETR et/ou DSIL) avec la nécessité d'un Avant-Projet Définitif. Le calendrier risque d'en être décalé.

6. Informations

- PLUI : un point est fait. Une réunion de travail sur les propositions de pré-zonage est à prévoir en janvier avec le conseil.
- Des réparations sont à prévoir sur un tracteur (Renault) sur le budget 2026.
- Les vœux du maire sont programmés au dimanche 19 janvier à 16h.